

[L'original est rédigé en anglais.]

11 mars 2026

Antananarivo, Madagascar

Résumé des coprésidents de la 10ème Assemblée Générale de la CARD

La 10ème Assemblée Générale (AG10) de la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD) a été organisée par le Secrétariat de CARD du 10 au 11 mars 2026, à l'Hôtel Novotel d'Antananarivo, Madagascar. Les points focaux de la SNDR de 30 pays sur les 32 membres de l'initiative CARD ainsi que les représentants des organisations du Comité Directeur, notamment la Banque africaine de développement (BAD), AfricaRice, la Fondation africaine pour la technologie agricole (AATF), AGRA, l'Union africaine (AUDA-NEPAD), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), le Centre japonais de recherche internationale pour les sciences agricoles (JIRCAS), la Banque mondiale, le Programme alimentaire mondial (PAM), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), étaient présents.

Monsieur Tolojanahary L. Rakotondranaivo, point focal de la SNDR et Directeur du Département de la Production Agricole au ministère de l'Agriculture et de l'Élevage à Madagascar, a présidé les travaux lors de la première journée. Quant à la deuxième journée, elle a été co-présidée par Monsieur Mohammed Abakar, Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEEAC) ainsi que par Monsieur Tobie Ondo Manga, Inspecteur général du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun.

Ouverture

Lors de la cérémonie d'ouverture, Monsieur Tolojanahary L. Rakotondranaivo, après avoir chaleureusement accueilli les participants à Madagascar, a indiqué que **le doublement de la production rizicole en Afrique subsaharienne (ASS)** constituait le thème central de la réunion. De ce point de vue, il a exhorté les participants à apprendre les uns des autres et à renforcer la coopération afin d'atteindre l'autosuffisance en riz

Lors de son discours d'ouverture, M. Hiroyuki Yamaguchi, vice-président de la JICA, a expliqué que l'objectif de la CARD de doubler la production rizicole en Afrique subsaharienne s'inscrit dans la déclaration de Kampala du PDDAA de l'Union africaine, visant à bâtir des systèmes agroalimentaires résilients et durables pour répondre à la sécurité alimentaire de 2,5 milliards de personnes d'ici 2050. Il a souligné l'impact des chocs mondiaux récents, tels que la COVID-19 et les troubles géopolitiques sur la mobilité, les chaînes d'approvisionnement et les dépenses publiques. Il a insisté sur la nécessité d'une approche holistique pour renforcer la résilience par l'amélioration de la productivité, de la qualité du riz, tout en réduisant la vulnérabilité climatique et la volatilité des marchés. Il a réitéré le soutien continu de la JICA au développement du secteur rizicole, via la coopération technique et l'aide financière dans les domaines de l'irrigation, de la production, de la mécanisation, de la gestion post-récolte et du marketing, dans les pays membres de l'initiative CARD. Pour terminer, il a invité les participants à partager leurs progrès, leurs leçons et à identifier de nouvelles pistes de collaboration.

Dr Jean Jacques Muhinda, Directeur régional pour l'Afrique de l'Est et australe d'AGRA, a souligné qu'au-delà de la sécurité alimentaire, l'objectif de la CARD de doubler la production rizicole pourrait également créer davantage d'emplois, stimuler la croissance économique et renforcer la résilience en Afrique. Il a indiqué que le renforcement du développement du secteur rizicole est essentiel pour améliorer la stabilité macroéconomique et politique des pays membres. À cet égard, la AG10 représente une opportunité de réajuster les stratégies et de relancer l'accélération de leur mise en œuvre. AGRA a investi plus de 40 millions de dollars américains dans le développement de la chaîne de valeur du riz dans les pays membres et les blocs régionaux. À l'avenir, AGRA se concentrera aussi sur la facilitation des politiques commerciales liées au riz, tout en valorisant la place des femmes et des jeunes dans la filière, notamment à travers l'incubation d'entreprises et le renforcement des capacités.

Prenant la parole, le Dr Meshack Malo, Représentant régional adjoint pour l'Afrique, tout en assurant l'engagement constant de la FAO dans la filière riz, a souligné qu'en raison de la hausse du déficit commercial en riz, l'autosuffisance demeure un objectif prioritaire des SNDR. Toutefois, pour garantir la mise en œuvre effective des SNDR, il est essentiel d'intégrer pleinement ces priorités dans le Plan d'investissement agricole national (PNIA) en élaborant des plans d'investissement bancables. Il a également appelé au renforcement de la coalition des acteurs issus de toute la région de l'Afrique subsaharienne afin de relever collectivement les défis qui dépassent les aspects technologiques, infrastructurels et financiers.

Underscoring technological solutions as a driving force for doubling rice production, Dr. Prem Bindraban, Deputy Director General and Director of Research and Innovation, AfricaRice outlined the importance of enhancing the impacts of Rice Science through cooperation and synergies among the value chain actors to attain self-sufficiency in member countries. Through Science Weeks, AfricaRice identifies the needs, designs business cases and creates social constructs by aligning institutions, value chain actors and supporters.

Dr Prem Bindraban, Directeur général adjoint et Directeur de la recherche et de l'innovation d'AfricaRice, a souligné que les solutions technologiques sont un des moteurs essentiels pour doubler la production rizicole. Il a poursuivi en insistant sur l'importance de renforcer la science du riz par la coopération entre acteurs de la chaîne de valeur afin d'atteindre l'autosuffisance. Pour terminer, il a indiqué qu'à travers l'organisation des Semaines scientifiques, AfricaRice identifie les besoins, élabore des plans d'investissement et favorise la synergie entre institutions, acteurs et partenaires.

L'Assemblée Générale a été officiellement ouverte par Monsieur Tiana Fabien Randriambololona, Secrétaire général du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage de Madagascar. Il a remercié le Secrétariat de la CARD pour l'organisation de l'AG10 à Madagascar et a chaleureusement salué les participants au nom du peuple malgache. Affirmant la position du gouvernement malgache concernant le développement du secteur rizicole, il a exprimé sa satisfaction que l'AG10 rassemble d'autres pays africains ainsi que des partenaires techniques et financiers autour du concept de la sécurité alimentaire à travers le développement du secteur rizicole en Afrique. Il a encouragé les participants à partager leurs progrès et expériences dans un esprit de respect mutuel, de solidarité et de participation.

Soulignant l'importance du développement du secteur rizicole en Afrique dans le cadre de la phase 2 de la CARD (2019-2030), Mr Shinjiro Amameishi, coordinateur général du Secrétariat de la CARD, a informé les participants que la part du riz dans la production totale des quatre principales cultures vivrières (y compris le blé, le maïs et la manioc), ainsi que la part des importations de riz en Afrique subsaharienne, ont connu une augmentation significative depuis 2020. Bien que la superficie consacrée à la riziculture en Afrique croisse plus rapidement que prévu, le niveau de rendement moyen n'a pas augmenté comme souhaité durant la phase 2. En comparant la vitesse et l'ampleur de l'augmentation de la production rizicole lors de la révolution verte en Asie, Mr Amameishi a souligné que la part du budget national allouée à l'agriculture dans les pays asiatiques variait entre 15,4 % et 9,6 %, tandis qu'en Afrique subsaharienne, elle demeure faible à 2,55 %. Il a insisté sur la

nécessité d'un leadership fort et d'un engagement des dirigeants et acteurs africains pour atteindre l'objectif de la CARD de doubler la production rizicole d'ici 2030.

Discussions en panel

Le 9 mars, avant la première journée, les participants de l'AG10 ont assisté à deux sessions parallèles de discussions en panel portant sur quatre thèmes :

Les discussions sur le **changement climatique** ont souligné l'importance des mesures d'adaptation pour réduire les impacts négatifs de l'augmentation des températures sur les rendements rizicoles dans les pays membres de l'initiative CARD. Les intervenants ont présenté des solutions montrant la manière dont les améliorations technologiques, telles que les variétés tolérantes à la chaleur, les pratiques culturales intégrées, les techniques agronomiques économes en eau comme le Système de Riziculture Intensive (SRI), ainsi que les approches participatives communautaires pour l'amélioration de la fertilité des terres et de la gestion des ressources en eau dans les zones de bas-fonds (Smart Valleys), pourraient diminuer la vulnérabilité de la filière face aux effets du changement climatique et contribuer au doublement de la production rizicole.

La session thématique sur **la riziculture inclusive** a mis l'accent sur le fait que l'accès équitable aux droits, les innovations climato-intelligentes sensibles au genre, les infrastructures et services de vulgarisation inclusifs, ainsi que le leadership inclusif, sont essentiels pour doubler et maintenir la production rizicole. Insistant sur l'inclusion comme une nécessité économique, le panel a appelé les pays membres de la CARD à utiliser les éléments de la note politique de la CARD sur l'inclusivité et à intégrer ces actions dans les Stratégies nationales et régionales de développement du riz (SNDR et SRDR).

Les discussions sur le **marketing et le commerce** ont mis en évidence la nécessité d'adopter des approches axées sur le marché pour doubler la production rizicole et améliorer la chaîne de valeur dans les pays membres de CARD. Après avoir présenté des évidences, les intervenants ont soutenu que les politiques d'isolation des prix domestiques dans plusieurs pays africains sont inefficaces pour protéger les consommateurs contre la volatilité des prix. Au contraire, ces politiques semblent aggraver cette volatilité, notamment lorsque la production et l'offre de riz, tant locale que mondiale, fluctuent. Les panelistes ont recommandé la mise en œuvre de réformes politiques fondées sur des règles pour améliorer le commerce du riz aux niveaux national, régional et international

Les discussions sur **l'amélioration de la productivité rizicole au niveau des exploitations** ont mis en évidence le fait que la dégradation des sols, principalement due à la carence en phosphore et à un accès limité aux fertilisants, est l'un des contraintes majeures pour l'augmentation des rendements rizicoles dans plusieurs pays membres de la CARD. Les intervenants ont présenté des innovations prometteuses, tant en matière de recherche que

de pratiques, notamment des variétés de riz améliorées adaptées aux sols pauvres en nutriments, des techniques efficaces de gestion des fertilisants telles que l'application localisée de phosphore et la gestion intégrée de la fertilité des sols combinant intrants organiques et minéraux. Les participants ont reconnu que ces innovations offrent un potentiel significatif pour accroître les rendements, renforcer la résilience et assurer la durabilité des systèmes de production rizicole. Ils ont également souligné l'importance de renforcer la collaboration entre les instituts de recherche, les gouvernements, les services de vulgarisation et les partenaires de développement afin d'accélérer la diffusion et la généralisation de ces technologies.

Agenda 1 : Rapport de la 9ème Assemblée Générale et avancement de la phase 2 de CARD

Monsieur Shinjiro Amameishi, coordinateur général du Secrétariat de CARD, a présenté une synthèse des objectifs globaux et des cibles de la phase 2 de CARD (2019-2030). Rappelant les messages des parties prenantes lors de la neuvième Assemblée Générale de la CARD (AG9), il a détaillé les avancées réalisées par le Secrétariat de la CARD conformément à chacune des recommandations formulées lors de l'AG9. Présentant les éléments de l'approche R.I.C.E., Résilience (R), Industrialisation (I), Compétitivité (C) et Autonomisation (E), que CARD promeut dans ses pays membres, le coordinateur général a mis en avant les points suivants :

- En 2024, la superficie rizicole totale en Afrique subsaharienne (ASS) est de 18 177 700 hectares, contre un objectif de 2030 de 18 666 667 hectares ;
- Avec un rendement moyen de 2,11 tonnes par hectare, la production cumulée de riz paddy en Afrique subsaharienne (ASS) s'élève à 38 343 859 tonnes en 2024, contre un objectif respectif de 56 millions de tonnes de paddy et un rendement de 3,0 tonnes par hectare d'ici 2030
- La production locale de riz représentait 58,3 % de la consommation totale (taux d'autosuffisance) en 2023.
- Sur la base des recommandations de la 20ème réunion du Comité Directeur de la CARD C(D20), le Secrétariat de CARD a : -
 - Pu mobiliser un soutien financier et/ou technique de Rikolto, de l'IRRI, de la Banque islamique de développement (BID), du FIDA, de la Banque mondiale (BM) et de la FAO lors de l'organisation des revues annuelles du secteur rizicole (RASR) dans les pays membres de la CARD ;
 - Encouragé la participation du secteur privé aux RARS au niveau national et régional ;

- Pu se rapprocher de l'Union africaine (UA) pour renforcer l'alignement des SNDR et SRDR avec l'agenda continental, conformément à la déclaration de Kampala du PDDAA ;
- Approché les membres du Comité de pilotage en mettant à leur disposition des notes conceptuelle provenant des pays membres.
- Depuis la réunion du CD20 (Juillet 2024): -
 - Neuf pays supplémentaires membres de CARD ont validé leurs SNDR
 - 14 pays membres supplémentaires de la CARD ont élaboré leurs notes conceptuelles pour la mise en œuvre de leur SNDR
 - Le cadre de suivi et d'évaluation (S&E) a été mis en place dans six autres pays membres.
 - Une méthodologie révisée de suivi et d'évaluation (S&E), permettant une flexibilité dans le choix des indicateurs en fonction de la disponibilité des données secondaires dans les pays membres, a été introduite.
 - Des RASR ont été organisés dans 11 pays membres
 - L'agenda de la phase 2 de CARD est promu au sein de la CEDEAO par le biais de collaborations avec l'Observatoire du riz de la CEDEAO (ERO)
 - Les activités de suivi et d'évaluation (S&E) et la mobilisation de fonds pour la mise en œuvre de la Stratégie de développement du riz de la CEA (SDRE) ont été facilitées par des collaborations avec la Plateforme du riz de la CEA (PRE) et le Secrétariat de la CEA
 - La finalisation et la validation des stratégies régionales pour la CEEAC et la SADC sont en cours.
 - Un résumé de politique sur « la croissance inclusive : autonomisation des femmes et des jeunes dans la filière rizicole en Afrique » a été finalisé
 - La publication d'un bulletin d'information mensuelle a été reprise, comptant environ 1 544 abonnés, et le partage d'informations via le site web de CARD a été renforcé, avec une moyenne de 198 visites par jour.

Agenda 2 : Les réalisations dans la cadre du processus d'élaboration et de mise en œuvre des SNDR ainsi que les leçons tirées

Des représentants de sept pays membres de CARD, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, Madagascar, le Malawi, le Mozambique et la Tanzanie, où les progrès dans l'élaboration et la mise en œuvre des NRDS sont particulièrement visibles, ont partagé leurs meilleures pratiques et leurs défis. Outre un alignement accru sur les priorités stratégiques globales du secteur agricole, ces pays ont élaboré des plans

d'action et d'investissement pour atteindre leurs objectifs. La demande du marché pour le riz local leur confère également un avantage concurrentiel.

Ces facteurs leur ont permis d'avoir une longueur d'avance dans la mobilisation des ressources, la participation du secteur privé, la coordination institutionnelle et la valorisation de la chaîne de valeur. Toutefois, les intervenants ont souligné que plusieurs défis, tels que le changement climatique, le manque de capacités humaines et techniques en recherche et vulgarisation, la faible adoption des technologies améliorées (notamment les semences et la mécanisation), la faiblesse de la coordination entre les acteurs de la filière riz, ainsi que l'insuffisance en disponibilité et en qualité des données, freinent le rythme du développement du secteur rizicole dans leurs pays.

Agenda 3 : Mises à jour du processus d'élaboration et de mise en œuvre des NRDS dans les autres pays membres de CARD.

Des représentants des 23 autres pays membres de CARD ont présenté l'état d'avancement de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur SNDR. Si certains pays en sont à un stade avancé dans l'exécution des notes conceptuelles issues de leurs SNDRS, d'autres sont encore en cours de formulation ou de validation. Les intervenants ont souligné que, bien qu'ils bénéficient généralement d'un soutien solide de la part des gouvernements pour les processus liés aux SNDR, il est nécessaire de promouvoir l'engagement des pouvoirs publics en assurant une allocation budgétaire institutionnelle adéquate pour le développement du secteur rizicole.

Bien que la majorité des pays visent généralement l'autosuffisance en riz, l'insuffisance de mesures pour faire face aux enjeux liés au changement climatique — tels que la sécheresse, les inondations, les épidémies de ravageurs, et les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à la production rizicole — ralentit le développement du secteur. En outre, la faible participation du secteur privé et la présence de priorités socio-économiques concurrentes limitent actuellement le partenariat public-privé dans les filières rizicoles dans plusieurs pays.

Cependant, les représentants ont exprimé leur confiance quant à l'accélération de la mise en œuvre des SNDRS dans leurs pays respectifs. Ils ont partagé des informations sur plusieurs nouveaux projets liés au riz, soutenus par le gouvernement, des partenaires de développement ainsi que des institutions de recherche régionales telles que l'IRRI et AfricaRice, dans le cadre de la phase 2 de CARD. Les intervenants ont également dévoilé des plans d'action visant à renforcer la coordination entre les acteurs de la filière riz, à organiser des plateformes de concertation, à réaliser des collectes périodiques de données de suivi et d'évaluation (S&E), à organiser la Réunion annuelle de revue du secteur rizicole (ARSRM), et à mobiliser des ressources auprès des partenaires de développement afin de réaliser les objectifs de leurs NRDS.

Agenda 4 : Comment accélérer le processus de la phase 2 de la CARD

M. Shinjiro Amameishi a indiqué que, bien que la production totale de riz dans les pays membres de CARD ait augmenté de manière régulière, se situant en 2024 à environ 38,3 millions de tonnes, il n'en demeure pas moins que l'objectif de 56 millions de tonnes d'ici 2030 sera difficile à atteindre tenant compte du rythme actuel de croissance de la production rizicole qui est inférieur aux attentes. L'une des principales raisons de cette progression insuffisante est la faible productivité, en particulier dans les écologies pluviales (bas-fonds). Pour accélérer la phase 2 de la CARD, il est essentiel de se concentrer sur l'amélioration de la productivité. Comme présenté par AfricaRice et l'IRRI, cela nécessite de traduire les résultats de la recherche en impacts concrets au niveau de la ferme, en améliorant notamment l'accès des agriculteurs aux intrants nécessaires, tels que les semences de haute qualité.

La recherche et développement agricoles (R&D) offrent la possibilité d'avoir des taux de retour sur investissements élevés. Il est donc, nécessaire de renforcer davantage les activités de R&D et de mettre en œuvre de nombreux projets pour la diffusion des technologies. Chaque pays membre de la CARD doit mobiliser des ressources financières suffisantes pour faire avancer le processus de la SNDR, ce qui implique que la mobilisation des ressources doit être une priorité absolue. Les gouvernements nationaux doivent assurer un financement adéquat, tout en concentrant leurs efforts sur l'obtention de financements externes auprès des partenaires au développement. Il est également essentiel de promouvoir le développement de la filière rizicole par le biais d'investissements privés.

Le Dr Clément Adjorlolo, d'AU-NEPAD, a expliqué comment le cadre du PDDAA oriente les pays africains vers un objectif commun de sécurisation d'un système agroalimentaire résilient, inclusif et durable, en renforçant le profil politique de l'agriculture et en établissant des systèmes de planification nationaux et régionaux. Dans le cadre de la stratégie et du plan d'action de PDDAA /Kampala (2026-2035), le Programme africain pour les semences et la biotechnologie (ASBP) facilite la politique et la réglementation en matière de semences, la production et la distribution de semences, ainsi que l'accès des agriculteurs à des semences de qualité. Le Dr Adjorlolo a indiqué que la plateforme de partenariat de l'ASBP est ouverte à l'initiative de CARD pour accélérer la libération des variétés améliorées, des semences résilientes au climat, l'harmonisation régionale et le renforcement des systèmes de semences dans l'ensemble des États membres.

Dr Makiko Taguchi, de la FAO, a informé les participants que la culture du riz représente 12,2 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de l'agriculture, tout en étant également vulnérable aux catastrophes climatiques. La promesse mondiale sur le méthane, signée par 160 pays, vise à réduire les émissions de 30 % d'ici 2030 par rapport à 2020. Dans le cadre de l'initiative FAO pour la réduction du méthane (FARM), la FAO soutient une

plateforme mondiale multipartite, la Plateforme du riz durable (SRP), qui encourage l'adoption à grande échelle de pratiques durables dans la production et la chaîne d'approvisionnement, ainsi que l'élaboration de politiques publiques en Afrique et en Asie. Une intensification et une extension accrues des activités de la SRP contribueront à augmenter la production rizicole de manière plus durable en Afrique subsaharienne.

Le Dr Prem Bindraban, d'AfricaRice, a élaboré trois axes d'intervention : les agro-technologies, les opportunités d'affaires et les liens sociaux, que AfricaRice pourrait accélérer pour augmenter la production rizicole en Afrique subsaharienne. AfricaRice promeut le développement des Smart Valleys et des variétés améliorées comme des agro-technologies clés pour intensifier la production dans les bas-fonds, génère des opportunités d'affaires dans la production et la distribution de semences ainsi que dans la l'étuvage du riz, et favorise le renforcement des liens sociaux à travers des politiques, des organisations de producteurs et des centres de connaissances à travers l'Afrique.

Le Dr Abdelbagi Ismail, de l'IRRI, a souligné l'importance d'établir des systèmes de semences de riz solides dans les pays membres de CARD afin d'améliorer la sensibilisation, l'accès, les capacités et la participation du secteur privé pour remplacer les anciennes variétés par des variétés modernes résistantes et à haut rendement, afin de doubler la production rizicole. Il a également présenté des mesures d'atténuation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment par l'adoption de variétés de riz à maturation précoce et à faibles émissions, ainsi que par de bonnes pratiques agronomiques telles que le semis direct, le cycle alterné d'humidification et de drainage, le nivellement laser, une gestion appropriée de l'eau, des fertilisants et des déchets solides, et par la création de valeur.

Le Dr Jean Jacques Muhinda, d'AGRA, a informé que la filière rizicole est une priorité dans huit des douze pays cibles, à savoir le Burkina Faso, le Kenya, le Ghana, le Mozambique, le Mali, le Nigeria, la Tanzanie et l'Ouganda. En alignant stratégiquement les investissements avec ceux du secteur public, du secteur privé et d'autres partenaires de développement, AGRA soutient la sélection variétale, la distribution d'intrants, la finance inclusive ainsi que l'accès aux marchés au niveau national. Au niveau régional, AGRA accompagne la CEDEAO, la COMESA et la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) à travers des initiatives régionales collaboratives dans le domaine du riz. Il a souligné la nécessité de favoriser un écosystème propice pour les acteurs de la filière rizicole, tant au niveau national que régional, afin d'accélérer la production de riz en Afrique subsaharienne.

Le Dr Hitoshi Fujiie, de la JICA, a présenté diverses activités de projets visant le développement du secteur rizicole en Afrique subsaharienne, par le biais de la coopération technique, de prêts et de subventions. Classant de manière générale les pays membres de CARD selon trois catégories : (1) forte consommation et forte production, (2) forte consommation et faible production, et (3) faible consommation et faible production, le Dr Fujiie a proposé que chaque pays priorise ses interventions sur le développement de la

chaîne de valeur, en suivant des trajectoires stratégiques adaptées. Il a également suggéré qu'à travers le mutualisme et le synergisme, les États membres des communautés économiques régionales devraient aborder collectivement des enjeux communs tels que la production de semences, la mécanisation, la distribution d'engrais et le changement climatique, afin de favoriser des « marchés d'intrants intégrés » pour promouvoir l'investissement privé dans la filière rizicole. Enfin, il a réaffirmé le soutien continu de la JICA à divers sous-secteurs et projets liés au riz en lien avec la CARD en Afrique subsaharienne, en appelant les autres membres du Comité de pilotage et les gouvernements nationaux à accroître leurs contributions pour accélérer le doublement de la production rizicole en ASS.

Agenda 5 : Accélération de la mobilisation des ressources pour la mise en oeuvre des SNDR à travers le suivi et l'évaluation (S&E), la RASR et d'autres activités.

Fort des leçons tirées de la phase I (2008-2018), les activités de la phase II de CARD incluent un suivi et une évaluation (S&E) annuels des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des SNDR des pays membres. En sélectionnant des indicateurs de S&E pour lesquels des données secondaires sont disponibles, les groupes de travail SNDR dans chaque pays membre de la CARD établissent des cadres de S&E capables de suivre efficacement l'évolution global du secteur rizicole ainsi que leurs déterminants à travers l'approche R.I.C.E : Résilience (R), Industrialisation (I), Compétitivité (C) Autonomisation (E).

Les résultats du suivi et de l'évaluation (S&E) sont ensuite officiellement communiqués par le biais d'un rapport annuel destiné aux parties prenantes, lors de l'organisation de la RASR. En réunissant les représentants du gouvernement, les partenaires au développement et le secteur privé. La RASR permet aux acteurs de prendre des décisions éclairées, de confirmer leurs plans d'action, d'allouer davantage de ressources, de renouveler leurs engagements et de convenir collectivement des actions à entreprendre pour la mise en oeuvre des SNDR. Le cadre de S&E est déjà en place dans 26 pays membres de CARD sur 32, et est actuellement en cours de préparation dans 3 pays. La situation de référence des indicateurs a été établie dans 22 pays et est en cours de collecte dans 7 pays. Jusqu'à présent, seuls 11 pays membres de la CARD ont organisé une RASR.

Les intervenants ont exhorté les représentants des pays membres à soutenir durablement le processus de suivi et d'évaluation (S&E) et à engager activement les parties prenantes via la RASR ainsi que d'autres démarches de sensibilisation et de mobilisation des ressources, telles que les réunions du Groupe de travail du secteur agricole, les tables rondes avec les donateurs, et les visites officielles dans les bureaux des partenaires au développement. Les membres du groupe de travail SNDR ont également été invités à organiser des communications officielles, notamment par l'envoi de lettres de demande aux partenaires de développement par les ministères concernés, afin de solliciter des fonds pour la mise en oeuvre des notes conceptuelles développées dans le cadre des SNDR.

Agenda 6 : Promotion des activités au niveau sous-régional par le biais des Communautés économiques régionales (CER).

Les Communautés économiques régionales (CER) jouent un rôle essentiel en réunissant les États membres et en alignant les SNDR, les normes rizicoles et les priorités d'investissement à l'échelle des différentes régions. Grâce à une coordination structurelle et institutionnelle, les CER contribuent également à assurer la mise en œuvre des Stratégies régionales de développement de la riziculture (SRDR) dans le cadre régional et continental

Les représentants des CER lors de l'AG10 ont reconnu que la CARD a joué un rôle essentiel dans l'élaboration des SRDR, ainsi que dans l'organisation de la RASR et d'autres réunions avec les parties prenantes dans les blocs régionaux. Toutefois, ils ont souligné que davantage d'efforts sont nécessaires pour renforcer le commerce intra- et inter-régional du riz et améliorer la compétitivité du riz localement produit. En utilisant les SRDR comme un tremplin, les pays membres de la CARD ont été encouragés à exploiter les opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et à attirer davantage d'investissements du secteur privé dans la production, la commercialisation et le commerce du riz.

Il a été convenu que les CER pourraient promouvoir l'intégration des filières rizicoles régionales en soutenant l'agrégation transfrontalière, la transformation, les systèmes d'assurance qualité et les plateformes d'informations sur le marché. Les intervenants ont souligné la nécessité d'améliorer la coordination, la gestion et la rétroaction entre les niveaux national et sous-régional, en renforçant les capacités techniques et institutionnelles des Secrétariats des CER.

Agenda 8: Approbation de nouveaux pays adhérant de l'initiative CARD.

Depuis la dernière Assemblée Générale (AG9 en juillet 2023), cinq nouveaux pays ont officiellement manifesté leur intérêt à adhérer à la phase 2 de la CARD, à savoir la Guinée équatoriale, la Mauritanie, la Somalie, le Soudan du Sud et le Zimbabwe. Les parties prenantes ont unanimement adopté la motion en faveur de l'adhésion de ces cinq pays. Le nombre total de pays membres de la CARD est ainsi passé de 32 à 37.

Agenda 9: Prochaines étapes

La dixième Assemblée Générale (AG10) a affirmé que, bien que la réalisation des objectifs de la phase 2 de la CARD puisse sembler ambitieuse, chaque pays membre de la CARD et chaque CER doit faire progresser les processus de la SNDR et SRDR en priorisant la mobilisation des ressources financières pour opérationnaliser les notes conceptuelles et, en collectant et analysant les données selon le cadre de suivi et d'évaluation (S&E), en

organisant des RASR en fonction des résultats des activités, et en prenant d'autres mesures politiques nécessaires pour une mise en œuvre efficace des SNDR

L'AG10 a également souligné que le Secrétariat de CARD doit soutenir la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des SNDR et SRDR, en s'appuyant sur (a) les gouvernements nationaux, (b) les partenaires de développement (DPs), et (c) les investissements du secteur privé. Chaque pays membre et chaque CER doit explorer largement ces possibilités avec l'appui du Secrétariat de CARD.

Pour promouvoir un développement rizicole durable au-delà de 2030 (phase 2 de CARD), l'AG10 a confirmé la nécessité de renforcer le leadership et la prise en charge des groupes de travail SNDR dans chaque pays membre. En collaboration avec les organisations pertinentes à l'échelle continentale et sous-régionale, telles que la Commission de l'Union africaine (AUC), AUDA-NEPAD et les CER, le Secrétariat de CARD et le groupe de travail SNDR doivent garantir l'alignement des activités de la phase 2 de la CARD avec les agendas continentaux, comme la Déclaration de Kampala du PDDAA.

Au niveau régional, il est souhaitable que le processus de la phase 2 de la CARD soit intégré au sein de chaque CER, en capitalisant sur les plans d'action de la SRDR dans le cadre des Plans régionaux d'investissement agricoles (PRIA) et en rapportant les résultats des RASR aux instances consultatives de niveau supérieur (conseils sectoriels, réunions du conseil d'administration).

Recommandations

L'AG 10 a exhorté les parties prenantes à intensifier la promotion des activités de la phase 2 de CARD durant la période restante (2026-2030) en encourageant ce qui suit : -

(a) Pays membres de l'initiative CARD

- Promouvoir une production de rizicole orientée marché dans les SNDR
- Comprendre que la mobilisation des ressources, en particulier pour l'amélioration de la productivité notamment en zone de bas-fond pluvial, doit être la priorité absolue.
- Faire progresser d'autres actions liées aux SNDR, tels que :
 - Mobilisation des ressources financières pour l'opérationnalisation des notes conceptuelles en sollicitant (a) les gouvernements nationaux, (b) les partenaires de développement (DPs), et (c) les investissements du secteur privé.
 - Mener des activités de suivi et d'évaluation (S&E) en révisant le cadre de S&E si nécessaire, puis collecter et analyser les données
 - Organiser des RASR et partager les données probantes avec les parties prenantes nationales et régionales pour confirmer les progrès, identifier les

défis et prendre des décisions éclairées sur les actions futures en vue d'atteindre les objectifs.

(b) Secrétariat de la CARD

- Soutenir les activités mentionnées ci-dessus dans les pays membres de la CARD
- Soutenir les activités sous-régionales en étroite collaboration avec les CER.
- Promouvoir un développement rizicole durable à moyen et long terme au-delà de 2030, en renforçant le leadership et la prise en charge par les pays membres de CARD et les CER du processus de promotion de la filière riz.
- Renforcer les relations avec les organisations pertinentes au niveau continental, telles que la Commission de l'Union africaine (AUC), AUDA-NEPAD, le Secrétariat de la ZLECAf, etc., et assurer un meilleur alignement avec les agendas continentaux, tels que la Déclaration de Kampala du CAADP.
- Identifier et diffuser les principales questions thématiques émergentes (telles que le changement climatique, les émissions de GES, et les pratiques durables de production et de commercialisation) qui sont cruciales pour le développement du riz en Afrique subsaharienne.

(c) Membres du Comité Directeurs

CERs

- Compléter et promouvoir le processus SNDR dans les États partenaires/membres via la SRDRS.
- Faire progresser les défis au niveau sous-régional concernant la circulation transfrontalière de biens (y compris les intrants et les produits agricoles), de services et d'investissements en capital, afin d'intégrer le développement de la filière rizicole.
- Rendre compte aux instances consultatives de niveau supérieur (conseils sectoriels, réunions du conseil d'administration, etc.) des résultats de la RASR ainsi que d'autres actions politiques basées sur des preuves concernant l'intégration régionale de la filière rizicole

Partenaires au Développement et Institutions de Recherche

- Renforcer la collaboration avec toutes les activités de la phase 2 de CARD, tant au niveau national que régional.
- Une implication solide dans la phase 2 de CARD par le biais d'un soutien technique et financier pour la mise en œuvre des activités des SNDR et SRDR, y compris, mais sans s'y limiter :

- Approbation des notes conceptuelles issues des SNDR/SRDR et autres questions transversales dans le cadre du développement de systèmes alimentaires durables.
- Soutien au niveau national pour les activités annuelles liées aux SNDR et SRDR, telles que la collecte de données de suivi et d'évaluation, l'organisation de la RASR pour les parties prenantes, ainsi que d'autres dialogues politiques sur le développement du secteur rizicole.